



LE BOULOGNE ATHLETIC CLUB : C'EST QUOI ?

UN CLUB, CA CONSISTE EN QUOI ?

- Le Boulogne Athletic Club est une association à **but non lucratif** : nous ne réalisons aucun profit. Les revenus du club, à majorité composés de subventions publiques, sont **intégralement utilisés** dans nos dépenses de fonctionnement (déplacements, achats de petit matériel, ...) et d'investissement (achat de maillots, de gros matériel...)
- Notre association est constituée de **bénévoles** et d'un salarié. Les dirigeants, coachs et juges donnent **gracieusement de leur temps libre** pour partager leur passion.
- Un Comité Directeur, composé de 16 membres bénévoles se réunit régulièrement et travaille au quotidien pour faire vivre le club et le développer.

LES ENTRAÎNEMENTS, COMMENT CA MARCHE ?

- Une **discussion WhatsApp (obligatoire)** est dédiée à chaque groupe d'entraînement. Les parents et enfants (en âge d'avoir un téléphone), sont ajouté(e)(s) dans ces groupes sur la base des renseignements transmis à l'inscription. Toutes les informations relatives à l'entraînement y seront communiquées. **Veillez à le consulter régulièrement et à respecter des heures et jours de sollicitation convenables.**
- Les entraînements se déroulent **systématiquement**. Si vous ne recevez pas d'informations spécifiques, les séances se déroulent aux horaires et lieux habituels qui sont indiqués sur la page suivante.
- Tout changement de lieux ou d'horaires seront communiqués dans les groupes WhatsApp.
- Nous vous demandons de **respecter les horaires de début et de fin d'entraînement.**
- Des affaires de sport classiques et une gourde sont nécessaires à la pratique de l'athlétisme.

DES COMPÉTITIONS ET ANIMATIONS, POUR QUOI FAIRE ?

- La participation aux compétitions et aux animations est **vivement conseillée et obligatoire pour les groupes compétitions**. Participer aux compétitions permet **aux enfants de poursuivre leur développement athlétique et personnel.**
- La compétition, au cœur du modèle sportif actuel, permet à notre association de subvenir à ses besoins financiers et d'exister aux yeux de tout(e)(s). Sans elle, le club ne pourrait fonctionner. **Participer à ces événements permet au club d'engranger des points et de se classer au niveau national.** Ce classement est pris en compte dans le **versement de nos subventions**. **Il est donc vital pour le club que nos athlètes prennent part à ces rencontres.**
- Pour les athlètes qui ne souhaitent pas participer aux compétitions, des aménagements de type **apprentissage loisir** sont mis en place également avec entraînement les lundis et mercredis.

UN CLUB, C'EST QUE CA ?

- Outre les entraînements et les compétitions, un club d'athlétisme c'est avant tout une **association**. Une association qui a pour but de **rassembler et de créer du lien social**. Des activités extra-sportives sont ainsi organisées : journée de cohésion, barbecue...

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous en parler !

INFORMATIONS GENERALES :

- Jusqu'à deux essais peuvent être réalisés.
- Toutes les inscriptions seront acceptées.
- Lors d'une inscription pour un mineur un certificat médical pour la pratique de l'athlétisme en compétition est demandé mais vous avez toutefois la possibilité de compléter le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en pièce jointe.
- Lors d'une inscription pour un majeur vous devez compléter le parcours santé qui se trouve dans le formulaire licence de votre espace licencié. Un email vous sera envoyé afin d'accéder à votre espace personnel.
- **Pour les débutants et loisirs les entraînements se dérouleront les lundis et mercredis (à partir de U 14 (cf. page 3).**

INSCRIPTIONS OU REINSCRIPTIONS :

- Pour vous inscrire ou vous réinscrire, nous organisons des permanences avant les séances d'entraînement les mardis et jeudis de 17h30 à 18h15.

Documents à fournir :

- Le formulaire d'inscription en pièce jointe complété.
- Votre moyen de paiement.

Tarifs :

- U10 (2018-2020) Eveil 135€
- U12 (2016-2017) Poussin 135€
- U14 (2014-2015) Benjamin 155€
- U16 (2012-2013) Minime 155€
- U 18 à Masters compétition / trail (à partir de 2011) 170€
- Santé 160€
- U 18 à Masters (à partir de 2011) Running loisir 170€

Pass famille : 25% sur la deuxième licence, 50% sur la troisième licence, et au-delà. Cette réduction concerne les personnes d'un même ménage (conjoint, parents + enfants à charge, frères et sœurs à charge des parents) pour l'année considérée. Ces tarifs s'appliquent de la plus forte cotisation à la moins forte.

Fin des inscriptions groupe compétition au 31/10/2026

Mode de paiement :

- Les chèques et les espèces sont acceptés, ainsi que les chèques ANCV, passeports loisirs de la CAF, les coupons sport délivrés par les CE et le Pass'Sport.
- Possibilité de payer en 3 fois par chèque.
- Les prélèvements seront effectués à partir de septembre.

Contact :

- Pour plus d'informations, vous avez la possibilité de nous contacter par mail sur : secretariat.boulogneac@outlook.com

U10 EVEILS ET U12 POUSSINS :

- Jours et horaires : les Mercredis de 14h à 15h30 et les Samedis de 10h à 11h30
- Lieu : Stade de la Libération

U14 BENJAMINS et U16 MINIMES COMPETITION :

- Jours et horaires : les Mardis et Jeudis de 18h15 à 19h45 et les Dimanches de 10h à 11h30
- Lieu : Stade de la Libération

U14 BENJAMINS et U16 MINIMES LOISIR et DEBUTANT :

- Jours et horaires : les Lundis et Mercredis de 18h15 à 19h45
- Lieu : Stade de la Libération

U18 à MASTERS COMPETITION :

- Jours et horaires : les Mardis et Jeudis de 18h30 à 20h00 et les Dimanches de 10h à 11h30
- Lieu : Stade de la Libération, Hors stade

U18 à MASTERS LOISIR :

- Jours et horaires : les Lundis et Mercredis de 18h30 à 20h00 et les Dimanches de 10h à 11h30
- Lieu : Stade de la Libération, Hors stade

GRUPE SANTE / MARCHE NORDIQUE :

- Jours et horaires :
 - Mardi de 15h30 à 16h30 : Remise en forme
 - Mardi de 17h à 18h : Conditions physiques
 - Jeudi de 15h30 à 17h : Renforcement musculaire
 - Jeudi de 17h15 à 18h15 : Nordic fit
- Lieu : Stade de la Libération, Hors stade

BOULOGNE ATHLETIC CLUB

Président: MERLIN Willy, presidence.boulogneac@outlook.fr

Secrétaires : COLLARD Dimitri, BOURGEOIS Christelle, secretariat.boulogneac@outlook.com

Trésorier : DELLIAUX Virginie, tresorier.boulogneac@laposte.net



NOUVELLE ADHESION OU RENOUELEMENT				SAISON 2026 / 2027	
ESSAYAGE OBLIGATOIRE VESTE PLUIE AU CLUB HOUSE				Réservé au secrétariat: PAYE € le / / 20.... Mode paiement.....	
ESSAYAGE MAILLOT OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS				En cas de renouvellement validation du parcours prévision santé sur espace licencié	
*Découverte : EVEILS / POUSSIN		*Compétition : participe aux compétitions calendrier ⚠		Mentionner adresse email en lettres majuscules S.V.P.	
Nouvelle adhésion ou renouvellement licence (N° de licence précédente)				Prélèvement sanguin pour les mineurs / Autorisation d'hospitalisation	
Encadrement	Découverte*	Compétition*	Loisir	Débutant	Santé
NOM				Conformément à l'article R.232-45 du code du sport, dans la cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin.	
PRENOM		Masculin		Féminin	
Date et lieu de naissance :				En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.	
Nationalité :					
Adresse		CP : Ville :		Assurances (Articles L321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du Code du Sport)	
Téléphone (obligatoire)		Fixe :		Portable :	
Adresse EMAIL obligatoire valide et en MAJUSCULES pour plus de visibilité				Aux licenciés : une assurance individuelle accident et assistance de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme (inclus dans le coût de la licence)	
Email :					
PARENTS (pour les mineurs)				DROIT à l'IMAGE	
PARENT 1		PARENT 2		Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial . Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. (Barrer la mention inutile)	
NOM					
PRENOM					
Adresse Père		CP : Ville :		OUI j'accepte l'utilisation de mon image NON je n'accepte pas l'utilisation de mon image	
Adresse Mère		CP : Ville :		DEPLACEMENTS	
Téléphone Père		Fixe :		Portable :	
Téléphone Mère		Fixe :		Portable :	
Email Père :				Autorise mon enfant à prendre les bus mis à disposition pour se rendre sur le lieu de la compétition ou du stage OUI NON	
Email Mère :				Autorise mon enfant à prendre les transports en covoiturage mis à disposition pour se rendre sur le lieu de la compétition ou du stage OUI NON	
				Me charge personnellement d'accompagner mon enfant sur le lieu de la compétition OUI NON	
				Fait à : Signature (obligatoire) :	
				Le :	

WHAT'S APP obligatoire pour chaque parent et adhérent (Unique canal de communication) / Une réunion obligatoire pour chaque groupe sera réalisée en début de saison avec présence des parents obligatoire pour les adhérents mineur.

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es : une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge : ____ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication pour obtenir ou renouveler sa licence. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Simplement attestez, en remplissant ce questionnaire sur son espace personnel en ligne ou en retournant une version papier au Club, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.



AUTORISATION PARENTALE POUR LES ATHLETES
Des catégories Eveils à Minimes U16
Saison 2026-2027

Je soussigné(e)(nom, prénom), père
– mère – Représentant légal, de l'enfant(nom,
prénom de l'enfant)

Autorise celui-ci :

- A venir seul(e) à l'entraînement le(s)
(préciser le(s) jours(s)) **OUI – NON**
- A repartir seul(e) du stade
(préciser le(s) jours(s)) **OUI – NON**
- A repartir avec un adulte dont le nom figure sur la liste suivante : **OUI – NON**
 - 1.
 - 2.
 - 3.
 - 4.
 - 5.

Sur le lieu et à l'heure de la fin prévue de l'entraînement (impératif)
et non sur le parking.

Date :

Signature :

ATTENTION : WHATSAPP OBLIGATOIRE POUR LA
COMMUNICATION AVEC LES DIRIGEANTS, ENCADRANTS ET
POUR DIFFUSION DES INFORMATIONS



Engagement Athlète

I. LES ATHLETES

- Article 1 :

Ils pratiquent leur discipline dans le plus grand respect de leurs camarades, de l'entraîneur, des dirigeants ainsi que des installations qui leur sont mises à disposition. Le club ne pourra accepter aucun élément perturbateur au bon fonctionnement des séances d'entraînements et aux compétitions.

Le club et ses dirigeants n'accepteront aucun cas de harcèlement et comportements non conformes sous peine d'exclusion définitif du club.

Ils doivent également conserver, dans tous les événements auxquels ils participent, l'esprit de loyauté et de sportivité qui font l'honneur de l'athlétisme.

- Article 2 :

Ils doivent être à jour de leur cotisation. L'accès aux installations et aux groupes est réservé aux athlètes du BAC pendant les créneaux du club, sauf accord des dirigeants

- Article 3 :

Les athlètes compétition sont tenus d'assister aux entraînements. En cas d'absence prolongée prévisible, il leur convient de prévenir leur entraîneur ou les dirigeants. Une absence permanente ne pourra être acceptée, sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par le Comité Directeur.

- Article 4 :

Ils sont tenus de porter le maillot officiel du BAC lors des « **compétitions officielles** » auxquelles ils participent. Dans un esprit club, il serait de bon ton de porter le maillot sur toutes les compétitions même si cela ne revêt pas un caractère obligatoire.

Ils sont également tenus de participer aux compétitions pour lesquelles ils sont sollicités par le club, lorsqu'ils font partie de l'équipe qui participe aux championnats interclubs ainsi qu'aux championnats officiels. Ils avertiront, dans les plus brefs délais, leur entraîneur ou le secrétariat de leurs absences prévues à ces compétitions afin de pouvoir être remplacés. Toutes les amendes reçues pour non-présentation seront à la charge de l'athlète sauf pour raison médicale.

II. REGLES DE FONCTIONNEMENT

Le non-respect des dispositions décrites ci-dessus pourra entraîner l'application de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du groupe ou du club.

- Article 1 :

Le montant de la cotisation est réévalué ou non annuellement par le Comité Directeur.

- Article 2 :

Le paiement de la cotisation donne au minimum :

- Accès aux séances d'entraînements dispensées par l'encadrement.
- Aux installations et au matériel dans les créneaux horaires dont dispose le club.
- Aux compétitions organisées par la FFA pour les adhésions compétition.

Signature de l'athlète :

Signature d'un parent
Pour athlète mineur :

Signature du
Président :